## FACULTÉ DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL, ARCHITECTURAL ET CONSTRUIT (ENAC)

#### ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

GCB (Ecublens) CH – 1015 LAUSANNE TÉLÉPHONE: 021 - 693.80.46 TÉLÉFAX: 021 - 693.80.40



#### **ENAC / ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES**

#### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2003 A 14H00

Présents: 20 personnes

Président : L. Vulliet, Doyen ENAC

Associations J.-L. Sautier – AGRID, C. Wasserfallen – ASPAN, J.-M. Hilfiker – CCSO-professionnelles: GE (représ. Y. Leuzinger – ASEP), C. Garneri (rempl. de M.-F. Roth –

rofessionnelles: GE (représ. Y. Leuzinger – ASEP), C. Garneri (rempl. de M.-F. Roth – AES), R. Durussel – IGSO, L. Vodoz – CEAT, J. Beauverd – VSS, A.-C. Javet – SIA, M. Zurcher (rempl. T. Chanard – FSU), L. Braeker – SIA, R. Sonney – GEOSUISSE, M. Mingard – SZS, M.-F. Ravel – ASPAN, J.

Kaufmann – GEOSUISSE

**ENAC:** J.M. **Giovannoni** (Adjoint de Faculté), L. **Ortelli** (SAR), F. **Golay** (INTER),

K. Daniel, C. Jeanneret

Secrétaire: V. Del Canto

**Excusés :** P.-F. **Schmid** – SVI, Y. **Leuzinger** – ASEP, M.-F. **Roth** – AES, A. **Goetz** –

BWG, P.-H. **Schmutz** – CAE, A. **Thierstein** – ETHZ, E. **Garcia-Forster** – SIA, J.-L. **Zeerleder** – REG, J.-F. **Jaton** – SESA, J.-C. **Chevillat** – SIA, H.

Lichtsteiner - VSS, A. Parriaux - EPFL, E. Bianchi - EPFL

# **ORDRE DU JOUR**

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 avril 2003
- 2. Communications du Doyen
- 3. Communications des Associations professionnelles
- 4. Présentation du Prof. F. Golay: Cours postgrade « Projets territoriaux et mutations spatiales », renvoi à l'automne 2004 : motivations et enjeux. Discussion
- 5. Situation de la planification des postes de professeur
- 6. Divers et propositions individuelles

Le Doyen accueille les participants et mentionne les personnes excusées. L'ordre du jour est adopté sans commentaire.

#### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 avril 2003

1.1 Le PV de la séance du 03.04.2003 est approuvé avec remerciements à Mme Anne Viscolo.

#### 2. Communications du Doyen

- 2.1 <u>Editorial de la revue Tracés écrit par M. Jacques Perret</u>: un rectificatif devrait paraître prochainement, notamment pour corriger le nombre de professeurs nommés à l'ENAC (trois et non un depuis la naissance de la Faculté) et affirmer le soutien de l'EPFL pour sa Faculté ENAC.
- 2.2 <u>Nominations</u>: deux nouveaux professeurs ont été nommés récemment, Vincent Kaufmann en sociologie urbaine depuis le 1<sup>er</sup> septembre et Christophe Ancey en hydraulique environnementale depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Leur CV peut être consulté sur le site web de l'EPFL.
- 2.3 <u>Statistiques</u> (document distribué): les statistiques concernant les étudiants de 1<sup>ère</sup> année sont positives pour l'ENAC car ils représentent 24% de tous les nouveaux étudiants. L'EPFL connaît une croissance de 5% sur l'ensemble des étudiants. Les femmes sont en augmentation de 10% à l'EPFL et représentent à l'ENAC 41% de toutes les étudiantes de 1<sup>ère</sup> année.
- 2.4 <u>Rapport d'activité 2002</u> : il est sous presse et sera envoyé aux participants dès réception. Il s'agit du premier rapport ENAC, ce qui explique la parution tardive.
- 2.5 <u>Nouveaux plans d'étude</u>: l'EPFL met en place cette année (2003-2004) le système de Bologne, à savoir trois années de formation conduisant au bachelor suivies de deux années conduisant au master. Le bachelor ne correspond pas à un certificat d'aptitude professionnelle, c'est essentiellement un passeport de mobilité académique. Seule l'obtention du master signifiera la fin d'un cursus complet.

L'ENAC a choisi la simplicité en proposant trois formations de base, à savoir des majeurs en architecture, génie civil et environnement, comportant des mineurs. Il existe deux types de mineurs : le mineur d'approfondissement et le mineur « pas de côté », qui peut être envisagé comme un complément à la formation de base et suivi dans n'importe quelle Section de l'Ecole. L'ENAC proposera, en plus des mineurs liés aux Sections, deux mineurs spécifiques, l'un en géomatique et l'autre en développement territorial.

La spécialité et la force de l'ENAC résident dans sa volonté d'établir un lien entre les trois filières dans le cadre du « Projeter ensemble ». Dès cette année et pour les étudiants de première année des trois Sections (env. 350), un cours de 4 semestres sur le territoire est donné sous la responsabilité des directeurs de Section et un cours de structure est donné par le Prof. A. Muttoni.

Les trois formations durent désormais 5 ans (anciennement 4.5 ans) et se terminent en même temps, ce qui donne la possibilité aux étudiants des différentes filières de préparer des projets de diplôme communs.

Pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années, dès 2004-2005, des unités d'enseignement (env. 20 étudiants) ont été prévues au plan d'étude, ainsi que des « semaines ENAC », semaines consacrées au « Projeter ensemble » et qui pourraient se traduire par exemple par une unité d'enseignement concentrée sur une semaine, un enseignement in situ, etc.

## **Discussion**:

Q : Sur le document distribué consacré aux statistiques, on constate que le nombre de redoublants est très élevé !

R : L'EPFL est très sélective, il n'y a pas de numerus clausus, et il faut également tenir compte de la difficulté d'adaptation des étudiants.

Q: Un mineur dans le domaine du Prof. Ch. Ancey est-il prévu?

R : Un mineur dans le domaine « Eau et énergie » est en préparation à l'interface SIE-GC.

Q : Quel titre est attribué à un diplômé qui a effectué un mineur dans un autre domaine que celui de sa formation de base ?

R : Il n'a pas encore été décidé du libellé exact du titre qui figurera sur le diplôme, dans tous les cas le détail de la formation suivie sera mentionné.

Q : Dans quels délais un mineur peut-il être effectué ?

R: Sur les deux ans du master.

Q : Est-ce qu'un cours SSH / Management va-t-il être développé ?

R : Il y a actuellement la possibilité de suivre un mineur dans ce domaine, à terme un master sera proposé.

- 2.6 <u>Ecole doctorale</u>: l'ENAC propose 4 programmes de doctorat, à savoir Structure, Environnement, Architecture et Energie. L'objectif est d'augmenter le nombre de doctorants vers une proportion 50/50, moitié étudiants de bachelor, moitié gradués (Ms + Dr).
- 2.7 <u>Cours postgrades</u> : trois réformes ont été initiées par le nouveau Doyen à la postformation, le Prof. M. Finger, soit :
  - 1. Implication plus importante des Facultés sur la stratégie et les thématiques prioritaires
  - 2. Taux d'autofinancement plus élevé
  - 3. Assurer un label qualité EPFL

#### 2.8 Manifestations:

Les Journées Polyarchitecture auront lieu les 20 et 21 novembre 2003, bal le 21 au soir.

Le Prof. J. Schlaich, docteur honoris causa EPFL, donnera une conférence « Expériences espérances » le 27 novembre 2003.

Les manifestations ENAC peuvent être consultées sur le web à l'adresse suivante : <a href="https://www.epfl.ch/cqi-bin/memento/memento/main/sumem=ENAC">www.epfl.ch/cqi-bin/memento/memento/memento/main/sumem=ENAC</a>

## 3. Interventions et communications des Associations professionnelles

- 3.1 Mme A.-C. Javet : Qu'est-ce qui permet de garantir qu'un bachelor ne sera pas considéré comme un certificat d'aptitude professionnelle ?
  - LV : Si un objectif de l'accord de Bologne est bien de raccourcir la durée des études, la politique de l'EPFL est très claire : le cursus complet correspond à bachelor + master (bac + 5).
- 3.2 M. J.-L. Sautier : Quelle formation doit être suivie pour se spécialiser dans le domaine sol/air/eau ?
  - LV : Soit la filière Génie civil, soit la filière Environnement. Dans le premier cas la formation est plus orientée vers la construction, dans le second cas vers la qualité, l'impact, les processus, etc.
- 3.3 M. J. Kaufmann : Se présente en tant que nouveau président de Geosuisse, successeur de M. R. Sonney. Participe plutôt en tant qu'auditeur à cette première séance.
- 3.4 M. R. Durussel : Ancien président de la SMAF, reste la personne de contact pour la Suisse occidentale.
- 3.5 M. C. Wasserfallen : Informe qu'une journée sur l'intercommunalité aura lieu le 07.11.2003 à Yverdon. L'ASPAN prépare un prix récompensant la Commune ayant produit le meilleur plan en aménagement du territoire dans un souci d'économie d'énergie.
- 3.6 Mme M.-F. Ravel : Le CD-ROM prévu sur les métiers et le domaine de l'aménagement du territoire devient un site web qui sera opérationnel dès début 2004, en allemand pour commencer. Une brochure est également en préparation pour la promotion auprès des jeunes. Une journée sur les constructions hors zone à bâtir est prévue le 11.03.2004.
- 3.7 Mme M. Zurcher : Remercie pour ces séances importantes, toutefois la FSU regrette que M. Wiesmann n'ait pas été retenu dans la Commission de nomination du professeur en

- urbanisme. Informe qu'une manifestation FSU aura lieu les 13 et 14.11.2003 à Lucerne sur le thème de l'agglomération.
- 3.8 M. C. Garneri : Se montre préoccupé par la diminution des étudiants de la Faculté STI, insiste sur l'importance de conserver de bons contacts EPFL/industries (notamment à travers le forum). Particulièrement satisfait que le cours postgrade en énergie soit préservé.
- 3.9 M. J. Beauverd : Trouve positive la nouvelle orientation de la Faculté qui met l'accent sur l'interaction entre les Sections.
- 3.10 M. M. Mingard : Une nouvelle présidente a été nommée à la tête de la SZS, Mme Carole Frisch. Se montre satisfait qu'un cours ENAC en structure soit proposé.
- 3.11 M. R. Sonney: Informe qu'il se retire de Geosuisse et qu'il sera remplacé par M. J. Kaufmann.
- 3.12 M. J.-M. Hilfiker: Un groupe de travail a été créé avec le REG dans le but de définir et d'officialiser l'inscription des professionnels de l'environnement. Un groupe de travail est en cours de préparation avec l'OFFT dans le cadre de la définition des normes environnementales. Souhaite savoir si le site de l'ENAC pourrait héberger des pages web relatives aux Associations professionnelles.
  - LV : OK, la personne à contacter est M. C. Jeanneret (<u>claude.jeanneret@epfl.ch</u>)
  - JMH : Qu'en est-il du devenir professionnel des étudiants, existe-t-il une réflexion sur l'évolution des professions ?
  - LV: Un organisme de suivi des étudiants après le diplôme existe à l'EPFL (pour plus d'information, contacter M. Jean-Louis Ricci, du Centre de recherche et d'appui pour la formation et ses technologies, <u>jean-louis.ricci@epfl.ch</u>).
- 3.13 M. L. Braeker : Souligne que les AP et l'EPFL défendent des intérêts communs, à savoir l'avenir des diplômés universitaires. Concernant les titres des nouveaux diplômes, contact a-t-il été pris avec le REG ?
  - LV : Non. Une note sera faite à l'attention des Directeurs de Section et de la Viceprésidence formation rappelant le souci d'établir ces titres rapidement.
  - LB : Déplore le manque de contact entre les AP et l'EPFL lors de la procédure de nomination d'un professeur. Quels sont les principes qui définissent le choix d'une Commission de nomination, et les raisons de ces principes ?
  - LV: Les membres des CN doivent être des personnalités de très haut niveau et représentatifs des différents milieux. En plus de trois ou quatre professeurs internes à l'EPFL, une CN comprend habituellement des représentants des universités proches, de l'EPFZ, du secteur privé et de l'international.
  - LB : Souhaite que la SIA soit représentée dans les CN, non seulement à travers ses affiliés, mais au moins par un membre lié directement à la direction.
  - LV : Les membres d'une CN ne représentent qu'eux-mêmes et il est important de souligner la confidentialité de la démarche. Se montre ouvert à toute proposition.
  - M. R. Durussel: N'est pas d'accord pour revendiquer la présence dans une CN d'une association professionnelle en tant que telle.
- 4. Présentation du Prof. F. Golay : Cours postgrade « Projets territoriaux et mutations spatiales », renvoi à l'automne 2004 : motivation et enjeux
- 4.1 <u>Discussion</u>:
  - Mme M. Zurcher: Confirme le problème du délai d'inscription trop court. Ajoute qu'un tel cours pourrait être difficile à suivre pour des professionnels, car trop lourd pour être

effectué en cours d'emploi. Constate également qu'il existe un choix important d'offres parallèles. Souligne l'importance de clarifier la formation d'aménagiste/urbaniste, en tenant compte de ce qui se fait ailleurs (IAUG).

- FG: La possibilité de suivre ce cours à temps partiel est davantage mise en évidence cette fois. La complémentarité avec le 2<sup>ème</sup> cycle est confirmée par la mise en place d'un mineur en développement territorial. A terme, l'offre sera mise en réseau au niveau romand, les compétences doivent en effet être claires et affichées.
- M. R. Durussel: Emet un doute sur le contenu du cours, quant à son utilité et son exemplarité au niveau international et du tiers-monde (chantiers très régionaux).
- FG: L'idée n'est pas de rechercher l'exemplarité, mais de permettre d'étudier une problématique. En outre, l'Europe est plus visée que le tiers-monde.
- M. C. Wasserfallen : Ce cours pourra-t-il apporter ce qu'il faut à des gens de formation différente (architectes, ingénieurs, géographes) ? Les enseignants sont-ils exemplaires de ce qu'ils enseignent ?
- FG: Tous les participants suivront une formation de mise à niveau durant les quatre premières semaines du cours. Au final, il y aura des architectes-aménagistes, des ingénieurs-aménagistes, etc., la formation de base ne sera pas mise de côté. Les cours seront enseignés par des spécialistes et des professionnels du domaine.
- M. L. Braeker: Quelles sont les exigences pour accéder à ce cours?

FG: Au minimum un master.

# 5. Situation de la planification des postes de professeur

- 5.1 Le Doyen passe rapidement en revue le document « Planification des postes de professeur au sein de la Faculté ENAC 2003-2006 », du 06.11.2003, distribué aux participants.
  - Q : Existe-t-il une formation spécifique dans le domaine du bruit ?
  - R : Il n'y a pas de professeur spécialisé, cette discipline est répartie entre plusieurs enseignants (exemple : Prof. A.-G. Dumont, J.-L. Scartezzini ou C. Morel).

### 6. Divers et propositions individuelles

6.1 Néant

#### Prochaines séances

Jeudi 1<sup>er</sup> avril 2004 de 14h00 à 16h30 Jeudi 4 novembre 2004 de 14h00 à 16h30 La séance est levée à 16h10 03/12/2003 / vdc

## Documents distribués en séance :

- Tiré-à-part de l'édition du magazine Techno consacré à l'ENAC
- Statistique des étudiants 1<sup>ère</sup> année et CMS admis pour la rentrée automne 2003
- Planification des postes de professeur au sein de la Faculté ENAC 2003-2006
- Fascicule Journées Polyarchitecture des 20 et 21 novembre 2003
- Information sur la conférence du Prof. J. Schlaich du 27 novembre 2003
- Prochaines manifestations de l'Ecole d'Architecture